

COMMUNE DE



Résolution N° 13/2018
Séance du 31 octobre 2018

Dissolution de la commission ad-hoc Information-Participation suite à la démission de ses membres

Vu la démission de l'ensemble des membres de la commission ad-hoc Information-Participation annoncée le 26 septembre 2018,

le Conseil municipal

DECIDE

par 16 oui, soit à l'unanimité,

D'accepter la dissolution de la commission ad-hoc Information-Participation.

Puplinge, le 31 octobre 2018